



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# PLATEFORME IVOIRIENNE DES EXPERTS SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ÉCOSYSTEMIQUES (PEBES)

## NOTE DE POLITIQUE

**TITRE :** Le lien entre la science, les politiques et les pratiques pour la biodiversité et les services écosystémiques en Côte d'Ivoire

**SOUS-TITRE :** *Le rôle de la Plateforme nationale sur la biodiversité dans le soutien à la prise de décisions fondées sur des données probantes, l'appropriation et l'utilisation des évaluations de l'IPBES*

## **NOM DE LA PLATEFORME : Plateforme ivoirienne des Experts sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (PEBES)**

### **Messages clés**

- La Côte d'Ivoire a établi la Plateforme ivoirienne des Experts sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (PEBES) comme interface nationale science–politique reliant les connaissances, les politiques et les pratiques relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques.
- La Plateforme rassemble des institutions gouvernementales, des chercheurs, des universités, le Secteur Privé, des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes afin de soutenir une prise de décision coordonnée et fondée sur des données probantes concernant la biodiversité et les services écosystémiques.
- Grâce à la PEBES, la Côte d'Ivoire renforce l'appropriation et l'utilisation des évaluations de l'IPBES et contribue à faire en sorte que les connaissances mondiales sur la biodiversité éclairent les processus nationaux de politiques publiques et de planification.
- La Plateforme soutient également les priorités nationales en matière de biodiversité, notamment la révision et la mise en œuvre de la Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB / NBSAP) ainsi que d'autres initiatives nationales relatives à la biodiversité.

Depuis sa mise en place, la Plateforme a contribué à :

- à la révision de la Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB / NBSAP), en insistant sur les résultats de l'IPBES, notamment la gestion des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages ;
- la participation d'experts nationaux aux évaluations, aux programmes de bourses ou aux processus de revue de l'IPBES. Cette action a permis d'accroître le nombre de candidatures aux évaluations et la sélection d'experts pour prendre part successivement à l'Évaluation sur les espèces exotiques envahissantes, l'Évaluation Nexus et l'Évaluation Entreprises des valeurs de la biodiversité.
- la contribution à l'élaboration des Contributions Déterminées au niveau National (CDN 3.0) et au plan de financement de ces CDN qui a abouti à la prise en compte de la biodiversité
- La participation à l'élaboration de Analyse des Politiques et Institutions dans le cadre du programme BIOFIN.

### **Pourquoi la PEBES est importante en Côte d'Ivoire**

La Côte d'Ivoire a établi la PEBES afin de renforcer l'interface science–politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Grâce à la plateforme, les institutions qui produisent des connaissances, élaborent des politiques et mettent en œuvre des actions en faveur de la biodiversité peuvent travailler plus efficacement ensemble. Cette coordination permet de garantir que les décisions affectant la biodiversité, les écosystèmes et le développement durable soient éclairées par les connaissances scientifiques, les savoirs autochtones et locaux, ainsi que par l'expérience pratique provenant de différents secteurs.

La PEBES joue également un rôle important dans la traduction des conclusions des évaluations mondiales et régionales de l'IPBES dans les discussions nationales sur les politiques publiques et les processus de planification de la biodiversité.

La Plateforme PEBES contribue à améliorer la prise de décision en Côte d'Ivoire en renforçant le lien entre science et politique. Les apports principaux sont notamment :

- La PEBES est un espace de concertation entre les ministères de l'environnement, de l'agriculture, des forêts, de l'eau et de la planification du développement. Cela permet de coordonner les politiques sectorielles et d'éviter les contradictions, par exemple entre expansion agricole et conservation des forêts.
- Les évaluations et rapports de l'IPBES fournissent des données fiables sur la biodiversité et les services écosystémiques. Ces données sont prises en compte dans les politiques et plans de développement à travers l'intervention et la participation des membres de la Plateforme à l'élaboration de ceux-ci.
- Une contribution significative des membres de PEBES pour préparer la stratégie nationale de biodiversité, les CDN 3.0 et pour renforcer la législation environnementale. Cela contribue à aligner les politiques nationales avec les engagements internationaux.
- La PEBES est un espace national de discussion où scientifiques, décideurs et praticiens échangent sur les défis liés à la biodiversité. Ce dialogue facilite la co-construction de solutions, par exemple sur la SPANB, la lutte contre les espèces invasives (projet en construction) ou la restauration des écosystèmes côtiers.

## **Comment la Plateforme a été créée**

La création de la PEBES a fait suite à des discussions entre institutions gouvernementales, organisations de recherche et autres parties prenantes sur la nécessité de renforcer l'interface science-politique concernant la biodiversité et les services écosystémiques. Une analyse nationale du paysage institutionnel a permis de cartographier les initiatives existantes à l'interface science-politique et a mis en évidence la nécessité d'un mécanisme national formel reliant les producteurs de connaissances, les décideurs et les praticiens. La Plateforme a été officiellement lancée lors d'un atelier national de validation tenu en août 2023 à l'Université Félix Houphouët-Boigny. Le processus a été coordonné par le Point focal national IPBES au sein du Ministère en charge de l'Environnement, avec le soutien du projet CABES. Pour son opérationnalisation, la Plateforme bénéficie du soutien du projet BES-Net.

La création de PEBES a bénéficié du soutien de du Ministère en charge de l'Environnement, du Centre d'Excellence Africain pour le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable de l'Université Félix Houphouët-Boigny (CEA-CCBAD/ UFHB) et du projet CABES.

D'autres organisations tels les ministères de l'Agriculture, des Ressources Animales, du Plan, les universités et centres de recherches, les ONG et des entreprises du secteur privé ont également contribué à la mise en place de cette Plateforme.

Les activités du projet CABES ainsi que l'appui du BESNet ont contribué à catalyser la Plateforme

La participation aux processus de l'IPBES a influencé la création de la Plateforme.

Le Point Focal PEBES est par ailleurs membre du Comité technique de révision de la SPANB et participe activement au processus de révision ainsi qu'à l'élaboration du plan de financement de la biodiversité à travers le projet BIOFIN.

## **Situation actuelle de la PEBES**

La PEBES est opérationnelle et met en œuvre un plan d'action national. La Plateforme fonctionne comme un mécanisme national reliant la science, les politiques et les pratiques en matière de biodiversité et de services écosystémiques.

La Plateforme soutient la mobilisation de l'expertise nationale, la diffusion des informations et opportunités de l'IPBES, ainsi que la coordination de la participation des parties prenantes aux processus politiques liés à la biodiversité. La Plateforme comprend les institutions suivantes :

- ministères et agences gouvernementales: (9)

- instituts de recherche et universités:(6)
- organisations de la société civile: (8)
- organisations de communautés locales : (3)
- organisations ou entreprises du secteur privé : (5)

Les principaux secteurs représentés sont : environnement, foresterie, agriculture, finances, eau, mines, éducation, collectivités locales, médias, entreprises ou planification du développement, développement rural, santé, pêche et élevage.

### **Principales réalisations**

Depuis sa création, la PEBES a pris plusieurs mesures importantes pour renforcer la gouvernance de la biodiversité et l'interface science-politique. Celles-ci comprennent :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national pour la plateforme ;
- la réalisation et la validation d'une analyse nationale des mécanismes science-politique relatifs à la biodiversité ;
- le soutien à la diffusion des informations et opportunités de l'IPBES auprès des parties prenantes nationales ;
- le renforcement de la participation nationale aux activités régionales d'échange de connaissances liées à l'IPBES ;
- la contribution à la révision de la Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB / NBSAP) ;
- la collaboration avec des initiatives nationales telles que BIOFIN afin de renforcer la planification du financement de la biodiversité ;
- la contribution à l'élaboration des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) 3.0 ;
- Participation à l'élaboration du plan de financement des CDN 3.0 pour la prise en compte de la biodiversité ;
- Contribution à l'élaboration du 5ème rapport sur la biosécurité ;
- La participation à l'élaboration du 7ème rapport national de la biodiversité.
- des ateliers de renforcement des capacités liés aux évaluations de l'IPBES
- la coordination des contributions d'experts aux politiques nationales de biodiversité
- la participation d'experts de la Côte d'Ivoire aux activités de l'IPBES
- l'organisation d'ateliers de restitution des Plénières de l'IPBES et de vulgarisation des produits de l'IPBES
- des contributions à la sensibilisation nationale à la biodiversité, à l'intégration de la biodiversité ou à la coordination des parties prenantes.

### **Soutenir les politiques, la planification et la prise de décision nationales**

L'un des rôles centraux de la PEBES est de soutenir une prise de décision nationale fondée sur des données probantes. Grâce au dialogue entre scientifiques, décideurs et praticiens, la Plateforme contribue à garantir que les connaissances sur la biodiversité éclairent les stratégies nationales et la planification du développement. La Plateforme a déjà contribué aux discussions nationales sur les politiques de biodiversité et aux processus de planification, notamment dans le cadre des travaux liés à la mise à jour de la SPANB et d'autres initiatives relatives à la biodiversité.

La PEBES a participé au processus de la mise à jour de la SPANB 2025 – 2030. En effet, les membres ont contribué à tous les travaux de réflexion et ateliers de planification. Faisant partie du Comité technique d'élaboration de la SPANB, elle a contribué à la validation des termes de références pour le recrutement des

consultants, aux ateliers de planification et de validation des propositions. Elle a également contribué au processus de la validation des CDN 3.0, en insistant sur la prise en compte des aspects de biodiversité dans les politiques agricoles. Cela a conduit, entre autres, à la prise en compte de la question des espèces exotiques envahissantes et la domestication des espèces sauvages dans les deux cas.

## **Soutenir l'appropriation et l'utilisation des évaluations de l'IPBES**

La PEBES soutient l'engagement de la Côte d'Ivoire auprès de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). La plateforme aide les parties prenantes nationales à comprendre et appliquer les conclusions des évaluations de l'IPBES dans les politiques et décisions nationales. Elle agit également comme un canal national pour diffuser les appels et opportunités de l'IPBES et mobiliser l'expertise nationale.

Les évaluations de l'IPBES comprennent :

- Pollinisateurs, pollinisation et production alimentaire (2016)
- Évaluation sur la dégradation et la restauration des terres (2018)
- Évaluation régionale pour l'Afrique (2018)
- Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (2019)
- Évaluation de l'utilisation durable des espèces sauvages (2022)
- Évaluation des valeurs de la biodiversité (2022)
- Évaluation sur les espèces exotiques envahissantes (2023)
- Évaluation Nexus (2024)
- Évaluation sur les changements transformateurs (2024)
- Évaluation Entreprises et biodiversité (2026)

Les interventions de PEBES ont concerné beaucoup plus les évaluations suivantes :

- Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (2019)
- Évaluation de l'utilisation durable des espèces sauvages (2022)
- Évaluation des valeurs de la biodiversité (2022)
- Évaluation sur les espèces exotiques envahissantes (2023)
- Évaluation Nexus (2024)
- Évaluation sur les changements transformateurs (2024)
- Évaluation Entreprises et biodiversité (2026)

A cet effet, la PEBES a organisé des ateliers nationaux pour présenter les messages clés des évaluations, présenter le résumé des décideurs. Il convient de signaler que les résumés aux décideurs de chacune des évaluations ont fait l'objet de communication en conseil des ministres pour informer le gouvernement, après chaque Plénière et adoption.

Par ailleurs, les notifications de l'IPBES sont diffusées sur plusieurs plateformes et les canaux de communication du ministère en charge de l'Environnement et les universités et centres de recherche afin de susciter des candidatures pour les évaluations. Plusieurs candidats ivoiriens ont ainsi postulé et certains ont pu prendre part aux évaluations, notamment l'évaluation sur les valeurs de la biodiversité, l'évaluation sur les espèces exotiques envahissantes et le Nexus.

## **Impact des évaluations de l'IPBES en Côte d'Ivoire**

Grâce à la PEBES, les conclusions des évaluations de l'IPBES peuvent influencer les politiques, la planification et la prise de décision nationales sur la biodiversité et les services écosystémiques.

La PEBES a participé au processus de la mise à jour de la SPANB 2025 – 2030. En effet, L ses membres ont contribué à tous les travaux de réflexion et ateliers de planification de la SPANB et des CDN. Faisant partie du Comité technique d'élaboration de la SPANB, elle a contribué à la validation des termes de références pour le recrutement des consultants, aux ateliers de planification et de validation des propositions. Elle a également contribué au processus de la validation des CDN 3.0, en insistant sur la prise en compte des aspects de biodiversité dans les politiques agricoles. Cela a conduit, entre autres, à la prise en compte de la question des espèces exotiques envahissantes et la domestication des espèces sauvages dans les deux cas.

## **Intégrer les savoirs locaux**

L'IPBES souligne l'importance d'intégrer les savoirs locaux aux côtés des connaissances scientifiques. La PEBES offre un espace où différents systèmes de connaissances peuvent contribuer aux discussions nationales sur la biodiversité.

La participation des communautés locales telles que les Praticiens de la médecine traditionnelle et les Collectivités Territoriales à la PEBES repose sur une approche inclusive qui reconnaît leur rôle clé dans la gestion de la biodiversité. Elle se manifeste par leur représentation au sein de la plateforme, leur implication dans des consultations, et la valorisation de leurs connaissances traditionnelles aux côtés de la science moderne. Ces communautés contribuent aussi activement aux événements et aux discussions politiques, influençant ainsi les décisions et apportant des solutions adaptées aux réalités locales.

## **Priorités émergentes : entreprises et biodiversité**

L'Évaluation IPBES Entreprises et biodiversité (2026) met en évidence le rôle des entreprises dans la lutte contre la perte de biodiversité. La PEBES peut faciliter le dialogue entre décideurs, scientifiques et acteurs du secteur privé concernant les risques, les dépendances et les opportunités liés à la biodiversité. Dans la réalisation de ses activités, la PEBES prévoit de :

- mobiliser des organisations du secteur privé, des chambres de commerce, des groupes de producteurs ou des entreprises
- examiner les impacts et dépendances liés à la biodiversité dans les activités économiques
- promouvoir le dialogue sur la production durable, l'investissement et l'action des entreprises en faveur de la biodiversité
- soutenir l'appropriation et l'utilisation nationales de l'Évaluation Entreprises et biodiversité.

## **Partenariats et soutiens**

La PEBES collabore avec des partenaires nationaux et internationaux pour renforcer l'interface science-politique et la gouvernance de la biodiversité. Les partenaires comprennent des institutions gouvernementales, des universités, des organisations de recherche et des partenaires de développement soutenant les politiques de biodiversité et les initiatives d'échange de connaissances. Des programmes tels que le Réseau Biodiversité et Services Écosystémiques du PNUD (BES-Net) ont également soutenu le renforcement des capacités et le dialogue.

Les institutions gouvernementales, les organisations de recherche et universités, les organisations de la société civile, les organisations de communautés locales soutiennent les activités de la PEBES. Ces soutiens sont d'ordre humain, technique, intellectuelle et informationnelle.

Les partenaires au développement comme le PNUD à travers les initiatives BESnet et BIOFIN et le projet sous régional CABES soutiennent financièrement la plateforme par le financement de certaines de ces activités. Cependant l'appui des acteurs du secteur privé reste encore timide.

## **Défis et opportunités**

Comme de nombreuses plateformes nationales science–politique, la PEBES peut rencontrer des défis liés aux ressources, à la coordination, à la participation, à la sensibilisation et à l'accès aux connaissances pertinentes. Dans le même temps, la Plateforme bénéficie d'un engagement national croissant, de liens solides avec les processus politiques tels que la révision de la SPANB, et d'une prise de conscience croissante de la valeur du dialogue science–politique.

Les principaux défis affectant le travail de la PEBES demeurent les contraintes financières, des capacités techniques limitées, un engagement limité de certains secteurs, des barrières linguistiques et une sensibilisation limitée aux produits de l'IPBES.

Les principaux défis affectant l'appropriation et l'utilisation des évaluations de l'IPBES demeurent la méconnaissance des évaluations par de nombreux acteurs.

Plusieurs conditions favorables soutiennent le travail de la Plateforme à savoir la mise en œuvre de la SPANB, la mise en œuvre des CDN et surtout le soutien de CABES et BesNet ainsi que la participation croissante de différentes couches sociales aux activités de la PEBES qui permet de la faire connaître.

La mobilisation des moyens financiers et humains des parties prenantes, l'engagement du secteur privé, l'accompagnement des partenaires techniques et financiers seraient un appui nécessaire qui aiderait la plateforme à devenir plus efficace et durable.

## **Gouvernance et dispositions institutionnelles**

La PEBES est institutionnalisée par un arrêté ministériel adopté en février 2025, qui définit le mandat de la Plateforme, sa structure de gouvernance et son ancrage institutionnel au sein du Ministère en charge de l'Environnement.

La PEBES dispose d'une Assemblée des parties prenantes, d'un Comité d'experts, de Groupes de travail et d'un le Secrétariat technique. L'Assemblée des Parties prenantes se réunit une fois par an en session ordinaire et autant de fois que de besoin en session extraordinaire.

## **Pourquoi les parties prenantes et les bailleurs devraient s'engager**

La PEBES constitue un mécanisme national crédible pour renforcer l'interface science–politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. En soutenant la Plateforme, les partenaires peuvent améliorer la coordination, renforcer les capacités, soutenir l'appropriation et l'utilisation des connaissances sur la biodiversité et contribuer à la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming–Montréal ainsi que des priorités nationales associées.

Les parties prenantes et les bailleurs devraient s'engager auprès de la PEBES car la plateforme fournit un mécanisme de confiance pour un dialogue multi-acteurs coordonné, favorisant des échanges constructifs entre institutions, experts et décideurs. Elle joue également un rôle clé puisqu'elle aide à traduire les connaissances scientifiques en conseils utiles pour les politiques publiques, facilitant ainsi une prise de décision éclairée. En outre, elle soutient la mise en œuvre de la SPANB et une meilleure intégration de la biodiversité, contribuant aux objectifs nationaux en matière d'environnement. Enfin, elle crée des possibilités

de collaboration, d'apprentissage et d'impact national, renforçant l'efficacité des actions et leur portée à long terme.

## **En bref**

**Statut** : Opérationnelle

**Année de création** : 2025

**Institution principale** : Ministère en charge de l'Environnement

**Portée** : Plateforme nationale multi-acteurs science-politique

**Logo** :

